

Cote du document: EB 2020/130/R.44
Ordre du jour: 12 d)
Date: 11 août 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire d'accord entre Orange Afrique et Moyen-Orient et le FIDA

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin

Directeur
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Benoît Thierry

Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: + 221 77 450 94 58
courriel: b.thierry@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation figurant au paragraphe 23. Le mémorandum signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une prochaine session.

I. Contexte et objet du mémorandum d'accord

1. Le Conseil d'administration est invité à prendre note de ce que le FIDA souhaite conclure un partenariat avec Orange Afrique et Moyen-Orient (Orange MEA).
2. Conformément à ses procédures relatives aux partenariats avec le secteur privé (PB/2014/09), le FIDA a lancé en janvier 2020 un processus d'examen interne qui a abouti à la présentation, en mars 2020, de la proposition relative à Orange, qu'il a soumise au Comité exécutif de gestion. Le groupe de travail technique du FIDA¹ sur les partenariats avec le secteur privé a ensuite procédé à un audit préalable de la performance environnementale, sociale et de gouvernance d'Orange MEA.
3. S'appuyant sur l'évaluation de l'opportunité d'établir un partenariat entre Orange MEA et le FIDA établie par le groupe de travail technique, le Comité exécutif de gestion a décidé de formaliser cette collaboration en concluant un mémorandum d'accord de partenariat institutionnel avec la branche MEA d'Orange, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.
4. **Profil et activités.** Orange est une entreprise multinationale française de télécommunications dont le siège est à Paris. L'entreprise fournit des services de télécommunications en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient à des clients particuliers ou professionnels et à de grandes entreprises, plus particulièrement des services de téléphonie fixe, de location de lignes et de transmission de données, des services de télécommunications mobiles, de télévision par câble, d'applications et de diffusion Internet et WiFi, ainsi que des services de vente et de location d'équipements de télécommunication.
5. Depuis 2006, Orange est la principale marque de l'entreprise en matière de téléphonie mobile, de téléphonie fixe et d'Internet. Celle-ci a vu le jour en 1994 lorsque Hutchison Whampoa Limited, une société d'investissement chinoise, a acquis une participation majoritaire et l'a rebaptisée sous le nom "Orange", avant d'être rachetée par France Télécom en 2000, et rebaptisée "Orange" le 1^{er} juillet 2013².
6. **Gouvernance.** Orange est une entité industrielle et commerciale, détenue à 14% par l'État français.
7. **Structure.** Orange est implantée dans 27 pays dans le monde (principalement en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest) et compte plus de 264 millions de clients. L'entreprise emploie 151 000 personnes, dont 92 000 en France.
8. **Orange et l'Organisation des Nations Unies.** L'entreprise est résolument engagée en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et contribue à la réalisation des 17 objectifs de développement durable. À cet égard, elle a notamment créé en 2014 le Groupe consultatif d'experts internationaux, qui a été chargé d'élaborer des indicateurs visant à mesurer la réalisation desdits objectifs, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies. Membre de la Global System for Mobile Communications Association, Orange a aussi signé des accords avec plusieurs organisations multilatérales et bilatérales.

¹Le groupe de travail technique est composé de membres de la Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale (GPR), du Bureau du Conseil juridique, de la Division de la communication, de la Division production durable, marchés et institutions, de l'Unité de la collaboration avec le secteur privé, de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, du Département de la gestion des programmes et de la Division des services de gestion financière. Il est présidé par le/la Directeur/trice de la Division GPR.

² Sources: Reuters, Bloomberg et site Web officiel d'Orange

9. Dans le cadre de son programme intitulé "Orange pour le développement", l'entreprise contribue à l'élaboration de solutions de développement local destinées à créer des emplois et de la valeur ajoutée, en appuyant les populations et les pays. Parmi les exemples, citons: le programme Orange m-Women, axé sur l'objectif de développement durable 5 (égalité des sexes), qui envisage les appareils et services mobiles comme des moyens d'autonomiser les femmes, Orange Money, qui permet de réaliser des économies dans le domaine des soins de santé, My Health Line, qui propose une médecine préventive au Cameroun, et, enfin, l'appui aux entrepreneuses utilisant la technologie numérique au Sénégal.
10. Orange est partenaire de Global Pulse, l'initiative phare du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en matière d'innovation dans le domaine des mégadonnées, lancée en 2010. Orange a également participé au Forum mondial 2018 des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu à Dubaï, où l'entreprise a présenté les principales avancées et leçons tirées concernant des projets pilotes menés au Sénégal aux côtés de l'Office national de statistique du pays.
11. **Orange MEA** est très active en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient. Elle est présente dans huit pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Guinée, Libéria, Mali, Sénégal et Sierra Leone) et trois d'Afrique du Centre (Cameroun, République centrafricaine et République démocratique du Congo). Elle est également implantée dans deux pays d'Afrique orientale et australe, et dans quatre pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.
12. L'entreprise appuie de nombreuses initiatives numériques en faveur de l'agriculture et du développement en Afrique de l'Ouest et du Centre, principalement en concevant des applications, en organisant des concours tels que des hackathons, en soutenant les jeunes agro-entrepreneurs, en mettant en place des incubateurs et des formations à l'intention des jeunes, en apportant un soutien technique aux organisations locales et en accordant des appuis financiers.
13. En soutenant la transformation numérique et l'innovation locale dans tous les pays où elle opère, l'entreprise Orange démontre son sens des responsabilités.
14. Orange MEA a notamment mené les initiatives suivantes: Orange Campus Afrique, qui propose des formations en ligne (au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, en République démocratique du Congo et au Sénégal) et les "Orange Digital Centres" (en Tunisie et au Sénégal), qui proposent des cours en présentiel accessibles à tous. En février 2019, Orange a lancé l'application "Kunafoniw" au Mali, qui a attiré environ 40 000 utilisateurs en un an. L'application fournit des informations pratiques relatives à la vie quotidienne, dans les langues locales sur des sujets tels que la santé, l'agriculture, l'assainissement et l'hygiène, la microfinance et la condition des femmes.
15. En mai 2019, Orange a lancé un "Orange Digital Centre" à Tunis, développé autour d'un tout nouveau concept entièrement consacré à l'innovation et destiné à fournir toute une gamme de services d'appui aux startups. S'adressant à un large éventail de personnes, le Centre propose à la fois des formations au codage à l'intention des jeunes et des conseils plus directs, ainsi que des mesures visant à accélérer le développement des startups et à favoriser les investissements dans ces dernières, dès leur création.
16. Orange a entrepris de développer des centrales solaires, en partenariat avec des entreprises de services énergétiques, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger et en République démocratique du Congo. Deux fois par an, Orange publie un magazine consacré à la transformation numérique durable en Afrique et au

Moyen-Orient³.

17. **Objectifs et nature du partenariat.** Le présent mémorandum d'accord vise à permettre aux deux institutions — conformément à leurs mandats, politiques et règles respectifs — d'établir un cadre de coopération mutuellement bénéfique. Cette coopération vise à soutenir les activités agricoles dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en utilisant et en exploitant des solutions fondées sur les technologies de l'information et de la communication, pour renforcer et intensifier l'impact des projets de développement dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la consolidation de la paix, du développement de la main-d'œuvre, etc. Elle vise également à promouvoir des innovations telles que la mise en place de nouveaux modèles, méthodes et processus opérationnels. Dans le cadre du présent mémorandum d'accord, le FIDA examinera le potentiel d'expansion de la collaboration dans les autres régions de l'Afrique et du Moyen-Orient.
18. Orange figure parmi les partenaires les plus pertinents de la sous-région dans le domaine des télécommunications, en particulier compte tenu de son engagement soutenu dans l'agriculture. Le FIDA tirerait parti de ses infrastructures des technologies de l'information, ainsi que de ses centres et laboratoires locaux, en vue de promouvoir l'agriculture numérique.
19. Le partenariat visera également à développer un prototype déjà existant de plateformes numériques régionales destinées à permettre aux jeunes agro-entrepreneurs de dialoguer et d'échanger des informations concernant l'agriculture numérique (avec le concours d'Orange Afrique et de la CEDEAO, du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest)⁴.
20. L'objectif est d'encourager l'adoption des technologies numériques par les petits agriculteurs afin d'améliorer la production et les revenus agricoles. Il s'agit également de recenser et de regrouper les outils numériques agricoles disponibles et de permettre aux agriculteurs d'y accéder plus facilement, grâce à des plateformes Internet et à leurs téléphones ou ordinateurs. L'écosystème numérique se développe rapidement en Afrique de l'Ouest, avec l'émergence de startups, d'incubateurs et de laboratoires numériques. De nombreuses applications ont été mises au point et adaptées principalement au contexte propre à un pays donné. Elles sont très répandues, mais les acteurs actuels du développement rural n'en connaissent que peu. Il convient donc de regrouper et de coordonner ces technologies en plein essor, en adoptant une approche multipartite.

II. Conformité avec les stratégies du FIDA

21. Les principes et objectifs de développement énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 correspondent à ceux d'Orange, énoncés dans son programme intitulé "Orange pour le développement".
22. En outre, le présent mémorandum s'inscrit parfaitement dans la continuité de la Stratégie de collaboration avec le secteur privé du FIDA 2019-2024, dont le deuxième objectif vise à développer les marchés, les revenus et les possibilités d'emploi pour les groupes cibles du FIDA, notamment en mettant à l'essai de nouvelles technologies et solutions rentables et en les transposant à plus grande échelle. Il est également parfaitement cohérent avec la Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications pour le développement (TICpD), dont le domaine d'action n°2 prévoit la promotion de nouveaux partenariats (et le renforcement des partenariats existants) pour: i) améliorer la mise en œuvre de solutions relatives aux TICpD appropriées pour les partenaires

³ On trouvera de plus amples informations sur l'engagement d'Orange en Afrique en cliquant sur le lien suivant:

https://www.orange.com/en/content/download/49716/1426663/version/7/file/Brochure%20OMEA_OrangeCommitted.

⁴ Voir: <https://www.weconnectfarmers.com/>.

publics et les bénéficiaires; ii) contribuer à renforcer les propres capacités du FIDA. Il conviendra de redoubler d'efforts pour encourager les partenariats qui favorisent l'inclusion des jeunes et des femmes.

III. Recommandation

23. Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration est invité à autoriser le Président du FIDA à négocier, conclure et signer le mémorandum d'accord entre FIDA et Orange Afrique et Moyen-Orient, représentée par son Président-directeur général, selon les modalités décrites ci-dessus. Le mémorandum d'accord signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.